

J'ai dit plus haut qu'il vaut mieux, dans certains cas, employer de la terre sèche ou sableuse, et dans d'autres de la terre forte. En effet, supposons que les pièces de terre que l'on doit fumer soient constituées par une terre sèche et sableuse, il est beaucoup mieux d'employer alors comme litière de la terre forte ; au contraire, si la pièce de terre à fumer est de terre forte, alors il est mieux d'employer comme litière de la terre sèche, du sable de grève même car en même temps que l'on fume cette pièce de terre on l'amende, et ainsi les bons effets du fumier se feront sentir beaucoup plus longtemps. Ce pendant, il faut, avant tout, consulter le prix de la main d'œuvre, et si la distance à parcourir pour le charroi de cette terre ou de ce sable était considérable, il vaudrait mieux alors négliger cette précaution, et prendre la terre qui se trouve le plus à la main et le plus près de l'étable, sans s'occuper si elle est forte ou sableuse.

Comme moyen de grossir le tas d'engrais, il ne faut pas oublier les cendres de poêles, la suie des cheminées et des tuyaux, et les eaux de la vases de toutes espèces qu'il faut répandre ou sur le tas de fumier, ou sur le tas de terre disposé exprès à une certaine distance de la maison.

Enfin, dans toutes les positions, dans toutes les localités, on peut trouver sous sa main d'immenses ressources pour augmenter la masse d'engrais et pour accroître et entretenir la fertilité de sa terre.

#### MOYENS DE CONSERVER ET DE TRAITER LES FUMIERS.

S'il est de la plus grande importance pour un cultivateur d'avoir beaucoup d'engrais à sa disposition, il n'est pas moins nécessaire pour lui de savoir le bien conserver et le bien employer.

Bien des systèmes sont recommandés dans des livres écrits dans des pays étrangers, sur la manière de conserver et traiter les fumiers ; mais il est peu qui soient susceptibles d'être adoptés avec avantage dans ce pays.

Parmi ces différents systèmes, les principaux sont ceux qui consistent à abriter les fumiers sous un hangar, au près des étables et sous un toit ; d'autres, à les conserver dans des caves pratiquées sous les étables ; d'autres, dans des fosses enduites de glaises, auprès desquelles on fait d'autres fosses pour recevoir les urines et le purin ; enfin il est diverses autres méthodes plus ou moins ingénieuses et qui font voir au cultivateur raisonnable toute l'importance que l'on attache, dans tous les pays du monde, à la conservation du fumier ; mais tous ces moyens, à mon avis, ne peuvent pas être mis en pratique par les cultivateurs ordinaires de ce pays. Tout s'y oppose, le temps d'abord, et surtout le prix de la main d'œuvre.

Voici la méthode que je pratique depuis quelques années ; cette méthode

est simple, de facile exécution à la portée de tous les cultivateurs, et donne d'excellents résultats.

Je transporte, *durant l'hiver*, tous les fumiers à l'endroit même où ils doivent être employés.

Durant cette saison, le cultivateur a peu à faire et il peut, en outre, pour exécuter cet ouvrage, profiter des avantages qui lui offrent les chemins de neige.

Au printemps et durant l'été, il me semble qu'il est à peu près impossible de faire les charrois. En effet, la saison est si courte, on a si peu de temps pour faire les semences, la récolte, etc., que faire ces charrois durant cette saison paraît être une perte considérable d'un temps extrêmement précieux.

Quant aux inconvénients qui peuvent résulter de l'exposition du fumier à l'intempérie des saisons, aux pluies, à l'action du soleil, j'y remédie de la manière suivante :

D'avance, à l'automne, je répare l'endroit où je dois le déposer, et je choisiss un endroit sec où il ne se fait jamais de mares d'eau.

Je construis une plate forme de terre ordinaire ou de terre de savanne, d'une couple de pieds d'épaisseur, et c'est sur elle que je dépose le fumier. Ces deux pieds de terre ont pour effet d'absorber le purin et les sucs des fumiers dont ils s'enprègnent, et deviennent par conséquent un véritable fumier eux mêmes.

#### UN AGRICULTEUR PRATIQUE.

Québec, mai 1867.

(A continuer.)

#### CORRESPONDANCE.

"Pour le Journal d'Agriculture"

L'an dernier, j'assistais au parti de labour de mon Comté ; je m'attendais à y voir de nombreux compétiteurs, mais quel ne fut pas mon étonnement lorsque, étant arrivé sur les lieux, je n'en aperçus qu'un très petit nombre.

Il va s'en dire qu'ils ont presque tous remporté des prix.

N'y aurait-il pas d'autres moyens plus efficaces de promouvoir le progrès de la bonne culture et d'augmenter plus vite la richesse de nos terres ? Je crois que oui ; en exhibant par exemple "l'automne" une pièce de terre bien labourée, égouttée, érochée et autour de laquelle on aurait extirpé les mauvaises herbes.

Au printemps, cette pièce serait exhibée de nouveau après avoir été ensemencée, et qu'on y aurait fait les travaux exigés. Je crois qu'on avancerait plus vite dans le progrès. Telles sont mes idées.

Puisque l'agriculture est la base de la richesse du pays, la bonne culture est bien aussi la base de la richesse du

cultivateur. Donc le fermier ou cultivateur avec soin une pièce de terre, chez lui, quand même elle ne serait pas à perfection au premier essai, ferait tous jours un pas vers le progrès.

Si mes idées sont bonnes, je crois qu'on sera assez *patriotique* pour les faire valoir.

J. A..... P. A. B.

Comté de Rouville, 9 juin, 1872.

#### BLANCHISSAGE.

Le blanchissage proprement dit consiste à nettoyer les fibres ou les tissus, de toute substance qui les salit accidentellement et principalement des matières grasses. De tout temps on a du recourir aux lessives pour cet objet ; mais leur emploi exige quelques précautions dont la principale consiste à faire varier le degré de concentration de la liqueur alcaline avec la force du tissu sur lequel on opère, et avec la quantité d'impureté dont il est imprégné. De là la nécessité de faire un triage du linge et de le partager au moins en trois parties, savoir : le linge fin, le linge de couleur et celui de cuisine ; si l'on agit autrement, une portion du linge se blanchirait aux dépens de l'autre, et le linge fin serait retiré du cuvier plus sale qu'il ne l'était auparavant. Beaucoup de personnes sont dans l'usage d'essanger le linge avant de le mettre à la lessive, c'est-à-dire de lui enlever la crasse, par un simple lavage à l'eau froide. Le linge ainsi dégrasé salit moins la lessive et se nettoie aussi plus facilement. Pour éviter que le linge ne se détériore en l'accumulant tout imprégné encore de saleté, on a donc soin de l'essanger à mesure qu'on le salit et de le faire sécher.

Lorsqu'il s'agit de lessive, on place un grand cuvier sur un trépied de bois et on y arrange le linge, pièce à pièce, ayant soin de mettre tous le linge fin en dessous et le gros linge par dessus. Pressez-le, faites qu'il ne reste aucun vide et qu'il soit partout d'une épaisseur égale. Couvrez votre linge d'une toile très forte et assez grande pour déborder tout autour du cuvier. Mettez sur cette toile les cendres de bois neuf qui doivent fournir l'alcali, ou carbonate de potasse qui formera la lessive et dont la quantité doit être proportionnée à celle du linge à blanchir. Repliez la toile par des sus les cendres que vous étalerez de manière à former une couche égale. Ayez sur le feu un grand chaudron rempli d'eau chaude, mais non bouillante, et versez en dans le cuvier.

Au bas, et sur le côté de ce cuvier, est un trou que l'on bouche avec un tortillon de paille, replié sur lui-même et disposé de manière à laisser filer la lessive, qui tombe dans un seau placé au dessous après avoir traversé toute la masse du linge.

Quelquefois on met à la place du seau une rigole ou gouttière qui reçoit cette lessive dans la chaudière où elle se réchauffe à mesure.